

Établissement d'Accueil Non Médicalisé pour personnes handicapées (anciennement Foyer de vie), l'EANM Notre Dame accompagne les personnes déficientes auditives et/ou présentant des troubles de la communication et du langage, avec handicaps associés. Actuellement, l'établissement accueille 31 personnes, relevant de l'aide sociale. À partir de 2019, à la faveur d'une extension de ses locaux, il pourra accueillir 66 résidents, dès l'âge de 20 ans. L'établissement est ouvert 365 jours par an.

LE PROJET

L'établissement Notre Dame propose un accompagnement socio-éducatif au quotidien et se fixe pour objectif de mettre en œuvre pour chacun un projet personnalisé visant à répondre aux besoins, aux attentes et capacités spécifiques de chaque résident.

L'établissement propose un accompagnement individualisé fondé sur :

- Le respect de la personne accueillie, actrice de son propre parcours
- L'épanouissement moral, physique et social,
- La valorisation et le maintien des liens sociaux

Les projets personnalisés sont élaborés avec la personne accueillie, en concertation avec sa famille ou ses représentants légaux. Les familles sont considérées comme des partenaires essentiels dans l'accompagnement du résident. Des réunions régulières sont organisées avec le résident et sa famille afin de répondre au mieux aux besoins. Enfin, les modalités d'accueil doivent être adaptées aux besoins de chacun et notamment des plus jeunes.

Un référent socio-éducatif est nommé pour chaque résident. Pierre angulaire de l'accompagnement de la personne, il est l'intermédiaire entre l'équipe pluridisciplinaire et le résident, et l'interlocuteur entre les différents intervenants extérieurs.

Les activités

Les activités proposées par l'établissement répondent aux objectifs du projet personnalisé. Elles peuvent être réalisées en interne (arts plastiques, gymnastique, cuisine, marche, jardinage, danse, musique...) et en externe (sorties au musée, visite d'exposition, ferme, sortie au restaurant, bowling, piscine...).

L'établissement a également tissé des partenariats avec des acteurs extérieurs afin de développer les liens sociaux et ouvrir vers l'environnement extérieur (chorale, théâtre, céramique, sports...).

L'hébergement

Situé dans un environnement arboré au cœur de Bourg-La-Reine, l'établissement Notre Dame offre un hébergement exclusivement en chambre simple avec sanitaires privatifs afin de garantir une intimité, nécessaire au respect de la personne accueillie. Les résidents ont la possibilité de personnaliser leurs chambres dans le respect des normes de sécurité.

Les modalités d'admission

Toute admission nécessite au préalable une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), formulée par une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le dossier d'admission est transmis par courrier ou peut être téléchargé sur le site internet de l'association (www.oda.fr).

La commission d'admission sélectionne les dossiers et fixe un rendez-vous avec la personne et son représentant légal. Une période d'accueil séquentiel est proposée afin de définir les besoins de la personne et la familiariser avec l'établissement.

L'admissibilité sur la liste d'attente est proposée à l'issue de cette période et du bilan de l'équipe pluridisciplinaire. L'admission est prononcée par la Direction en fonction des places disponibles.



L'équipe professionnelle

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'aide-médico psychologique, de moniteurs éducateurs, d'éducateurs, d'animateurs qui assure l'accompagnement personnalisé des résidents. Cette équipe s'entoure de professionnels médicaux et paramédicaux internes ou externes : psychomotricien, orthophoniste, infirmier, médecin, psychiatre, psychologue... Une équipe administrative (Directeur, chef de service, secrétaire administrative, assistante sociale...) complète l'effectif de l'établissement. Tous les professionnels sont formés à la Langue des Signes Française (LSF) et l'établissement déploie une communication adaptée au public (pictogrammes, photographies, mime...).

La coordination des services

L'établissement organise les réunions suivantes avec ses équipes :

- réunions d'équipe de direction (directeur et chef de service)
- réunions d'organisation avec les équipes éducative et paramédicale qui sont hebdomadaires. Elles sont supervisées par le chef de service.
- réunions d'Analyse de Pratique Professionnelle (APP). Ces réunions sont destinées à l'équipe d'accompagnement éducative et paramédicale afin d'analyser les situations d'accompagnement et soutenir les équipes.
- réunions de synthèse et de projets individualisés.

Les bénévoles de l'Association Lucie de Josselin

L'Association Lucie de Josselin a été fondée pour développer les loisirs et les sorties culturelles à l'intention des résidents.

Ainsi, l'association organise des sorties (comédie musicale, spectacle, expositions, zoo, bibliothèques...) ou des activités régulières (couture, arts plastiques...) avec ses bénévoles et les résidentes, avec pour objectif d'améliorer le bien-être et l'épanouissement des résidents.



EANM NOTRE DAME (anciennement Foyer de vie)

85, avenue du Général Leclerc - BP 16
92340 Bourg-la-Reine
Tél : 01 41 13 74 74
email : accueil-fv@oda.fr

www.oda.fr

